

La flore et les végétations du Mathé



**Guide de reconnaissance
et de gestion conservatoire**
de la diversité végétale



Le Mathé, un site exceptionnel entre Bourbonnais et Val d'Allier...

Situé sur la commune d'Aubigny au nord du département de l'Allier, à plus de 200 m d'altitude, entre le bocage Bourbonnais et le Val d'Allier, le Mathé est labellisé Espace naturel sensible par le Département de l'Allier en 2012. D'une superficie de 11,5 ha, il est composé d'une mosaïque de milieux naturels riches et variés abritant en son cœur une zone tourbeuse de plaine et un vallon humide.



Avec plus de **20 types de végétations**, **240 plantes** à fleurs, conifères, fougères et plantes alliées et une **soixantaine de bryophytes** (mousses et hépatiques) recensées, la richesse végétale reflète fidèlement la diversité géologique du site. Ces milieux constituent autant d'habitats pour la faune, notamment pour les papillons, les libellules, les oiseaux, les reptiles et amphibiens dont certaines espèces sont protégées (Cistude d'Europe, Cuivré des marais...). La rareté des espèces qui composent ce patrimoine végétal et leur **situation exceptionnelle à basse altitude** confèrent au site un caractère remarquable dont l'avenir dépend étroitement du maintien des pratiques pastorales extensives et de la qualité des eaux de surface et souterraine ■

Gestion concertée...

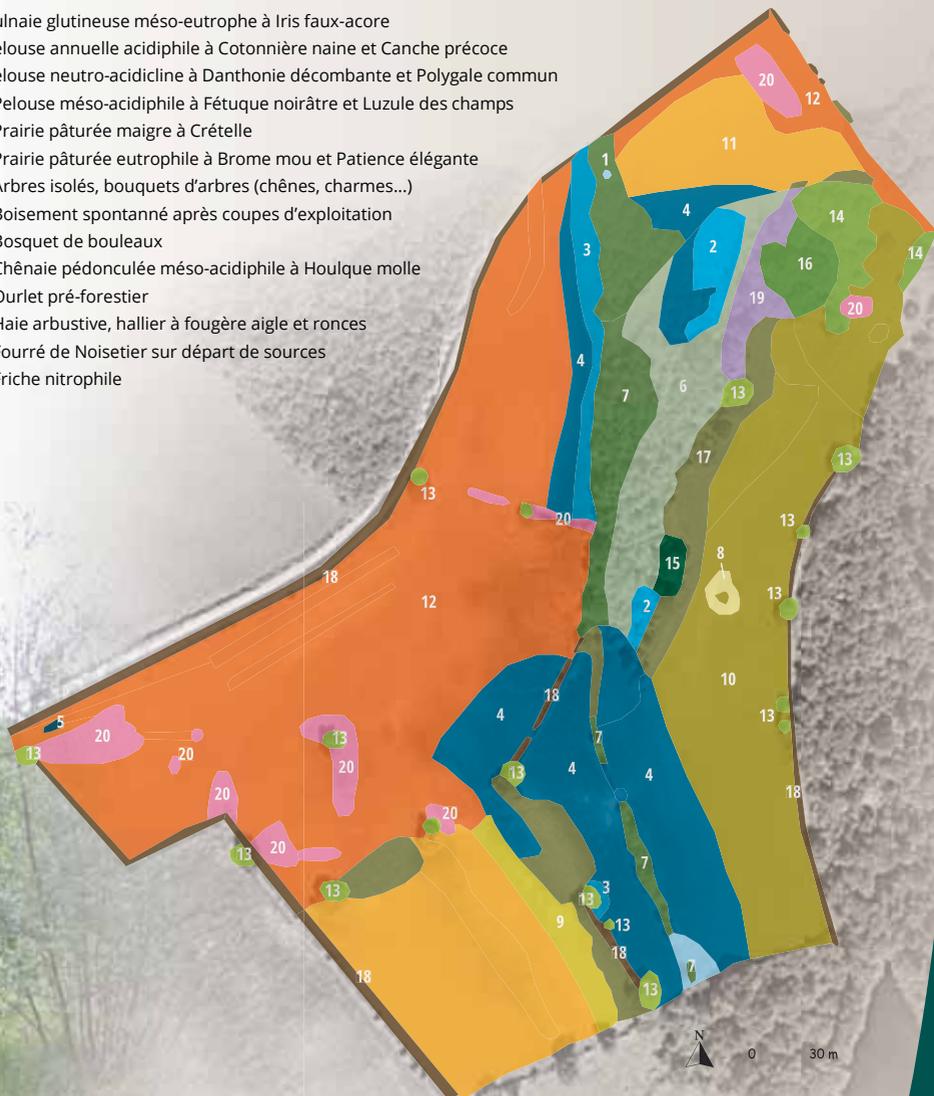
À la lueur des connaissances naturalistes actuelles portant sur le site, le Département de l'Allier, avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) et du Conservatoire botanique national du Massif central, a entrepris depuis 2012 des travaux de gestion conservatoire visant à préserver la patrimoine naturel de ce site exceptionnel... Ces travaux sont conduits en accord avec les propriétaires et l'exploitant agricole du site, acteurs du projet (convention tripartite) ■



Carte des végétations du Mathé (2010)

Carte simplifiée d'après les travaux d'inventaire, de caractérisation et de cartographie des habitats naturels de la tourbière du Mathé © CBNMC - 2010

- 1 - Cariçaie
- 2 - Lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles et Sphaigne des marais
- 3 - Mégaphorbiaie méso-eutrophile à Scirpe des forêts
- 4 - Pré tourbeux et gazons amphibies
- 5 - Prairie humide neutro-acidocline à Jonc glauque et Jonc à tépales aigus
- 6 - Saulaie et Boulaie-saulaie tourbeuse à Laïche lisse et Molinie bleue
- 7 - Aulnaie glutineuse méso-eutrophe à Iris faux-acore
- 8 - Pelouse annuelle acidiphile à Cotonnière naine et Canche précoce
- 9 - Pelouse neutro-acidocline à Danthonie décombante et Polygale commun
- 10 - Pelouse méso-acidiphile à Fétuque noirâtre et Luzule des champs
- 11 - Prairie pâturée maigre à Crételle
- 12 - Prairie pâturée eutrophile à Brome mou et Patience élégante
- 13 - Arbres isolés, bouquets d'arbres (chênes, charmes...)
- 14 - Boisement spontané après coupes d'exploitation
- 15 - Bosquet de bouleaux
- 16 - Chênaie pédonculée méso-acidiphile à Houlque molle
- 17 - Ourlet pré-forestier
- 18 - Haie arbustive, hallier à fougère aigle et ronces
- 19 - Fourré de Noisetier sur départ de sources
- 20 - Friche nitrophile



La tourbière

un joyau botanique inédit en plaine

Sur le Mathé, la présence d'une tourbière à si basse altitude (210 m) a de quoi surprendre les observateurs de la nature. On y rencontre, en effet, une flore caractéristique des zones montagneuses froides et humides, dont l'origine est liée à la présence de sources suintantes et surtout à une saturation du milieu en eau...

Cette omniprésence de l'eau constitue le socle d'une large palette de végétations remarquables qui font du Mathé, un véritable joyau botanique... En effet, selon le degré d'humidité, les botanistes distinguent ici **plusieurs types de végétations tourbeuses** ou paratourbeuses : la lande tourbeuse, les dépressions tourbeuses, les prés tourbeux... Tous jouent un rôle écologique prépondérant en participant à l'amélioration de la qualité de l'eau et à sa régulation en cas d'épisodes pluvieux violents.

La tourbière fait l'objet de pratiques pastorales (vaches et moutons), adaptées annuellement, qui permettent de maintenir des conditions favorables à la présence de ces végétations.



Une eau si précieuse...

L'alimentation en eau de la tourbière est essentiellement assurée par des suintements latéraux localisés en haut de pente et issus d'une nappe aquifère perchée dans les couches sableuses du plateau. On peut supposer que le débit de ces sources est relativement régulier tout au long de l'année et suffisamment abondant pour engorger de manière prononcée les sols situés en contrebas. C'est la conjonction entre un sol naturellement pauvre en éléments nutritifs et cette alimentation permanente en eau qui est à l'origine de la présence de la tourbière. C'est aussi au sein des ruisselets clairs et eaux presque stagnantes que l'on peut observer le très rare Potamot à feuilles de renouée ■

Potamot à feuilles de renouée
(*Potamogeton polygonifolius*)



Entre terre et eau, de petites mousses dessinent un nouveau paysage : la lande tourbeuse

Cette lande où l'on aperçoit quelques bruyères éparées - **Bruyère à quatre angles** (*Erica tetralix*), **Callune fausse-bruyère** (*Calluna vulgaris*) - cache une végétation originale qu'il faut découvrir en s'agenouillant. Entre les arbustes et les touffes de Molinie bleue, deux petites mousses - des **sphaignes** (*Sphagnum palustre* et *S. subnitens*) - structurent des tapis presque toujours gorgés d'eau. Ces mousses n'ont pas de tissus conducteurs ni de soutien tels une fleur ou un arbre ; elles s'appuient donc les unes sur les autres en formant des bombements denses. Elles présentent la particularité de continuer à pousser par leur extrémité apicale tandis qu'elles meurent par leur base. Lorsque la production de biomasse végétale est plus rapide que sa décomposition, il y a accumulation de la matière organique : les parties mortes, à la base des coussins de sphaignes, forment

progressivement la **tourbe**. Dans de bonnes conditions, au cours de siècles ou millénaires, la tourbe peut se former sans interruption et s'accumuler sur plusieurs décimètres d'épaisseur, voire plusieurs mètres... C'est ainsi que sur le site, on peut observer jusqu'à 70 cm de tourbe ! Efficaces pour absorber des sels minéraux présents dans le milieu (calcium, magnésium, potassium, sodium...) en échange d'ions d'hydrogène (protons H⁺), les sphaignes contribuent à l'acidification des sols et des eaux de surface. Elles auto-entretiennent ainsi les conditions favorables à leur vie et empêchent d'autres espèces de s'installer. Seules des plantes supportant une forte humidité et acidité peuvent alors les accompagner telles les **rossolis** (*Drosera* sp.), les **bruyères** (*Erica* sp.) ou quelques **laïches** (*Carex* sp.) ■



Bruyère à quatre angles et sphaignes.

Quand les plantes auront des dents...

Les tapis de sphaignes abritent une **plante carnivore** originale - le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) ; Rossolis signifie « Rosée-du-soleil ». En effet, cette espèce possède des feuilles garnies de poils glanduleux qui sécrètent, sous forme de gouttelettes, une substance capable d'engluier et de digérer de petits insectes. Comme de nombreuses autres plantes carnivores, les rossolis se sont adaptés aux milieux naturellement pauvres en minéraux en prélevant directement les matières organiques azotées et phosphatées présentes dans les tissus des animaux. Ce supplément nutritif leur permet de survivre dans des milieux aussi contraignants que les tourbières.

Protégée au niveau national, le Rossolis à feuilles rondes s'avère en très forte régression en plaine, notamment dans le département de l'Allier, suite à la modification ou la destruction de zones humides. Plusieurs dizaines de pieds sont présents sur le site : la tourbière du Mathé constitue ainsi **l'un des derniers refuges** pour l'espèce aux étages planitiaire et collinéen du département. L'intérêt patrimonial des populations de la tourbière du Mathé et l'enjeu de conservation qui en découlent n'en sont que plus grands ■



Détail des poils glanduleux d'un Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

Quelques décimètres carrés d'une végétation unique



Scirpe à nombreuses tiges
(*Eleocharis multicaulis*)

À regarder les petits **trous d'eau tourbeux** dispersés çà et là, il est possible de distinguer une **végétation particulière, rase et amphibie**, où domine le **Scirpe à nombreuses tiges** (*Eleocharis multicaulis*). Très ponctuelle, cette végétation des dépressions tourbeuses ne colonise que quelques décimètres carrés, en périphérie nord-est de la tourbière. De petites mousses particulières s'y réfugient telles l'**Aneura gras** (*Aneura pinguis*) à même le substrat minéral, ou encore la **Riccardie élégante** (*Riccardia multifida*), la **Sphaigne inondée** (*Sphagnum inundatum*) et la **Campylie étoilée** (*Campylium stellatum*) sur les minces couches de tourbe. D'une manière générale, l'intérêt patrimonial de cet ensemble floristique est très élevé : dans le département de l'Allier, très rares sont les endroits où cette végétation est encore observée ■

Le Rhynchospore blanc, une plante en voie de disparition

Le **Rhynchospore blanc** (*Rhynchospora alba*), est une petite plante qui se rencontre également dans les dépressions tourbeuses. Sa population s'élève à quelques dizaines d'individus (une cinquantaine maximum). Tout comme le Rossolis à feuilles rondes, **le Rhynchospore a considérablement régressé dans le département de l'Allier** (plus d'une vingtaine de localités non revues). Seuls deux « foyers » subsistent à basse altitude : l'un près de Braize et Saint-Bonnet-Tronçais, l'autre au niveau de la tourbière du Mathé, sachant qu'il n'existe que quelques foyers en altitude, dans les monts de la Madeleine et les Bois-Noirs. L'intérêt patrimonial de la station du Mathé est par conséquent très élevé ■



Rhynchospore blanc
(*Rhynchospora alba*)

Les prés tourbeux

L'homme, créateur de biodiversité

En bordure de la tourbière, deux types de prairies paratourbeuses, particulièrement riches au plan botanique, se sont maintenus grâce au pâturage extensif. Par son action, l'homme a ainsi contribué à la création d'un paysage végétal particulier et utile à la préservation de la qualité de l'eau...

Des prés tourbeux diversifiés mais dépendant de l'élevage...

Au sud-ouest de la tourbière, sur quelques dizaines de mètres carrés, une prairie tourbeuse s'est progressivement constituée par l'action conjuguée du pâturage et de la saturation plus ou moins temporaire en eau. Cette végétation vivace dense et mi-haute, dominée par la **Molinie bleue** et des laïches (*Carex panicea*, *C. pulicaris*, *C. viridula*), est caractérisée par la présence de la **Laïche puce** (*Carex pulicaris*) et de la **Scorzonère humble** (*Scorzonera humilis*). Quelques sphaignes (*Sphagnum palustre* et, dans une moindre mesure, *S. subnitens*) peuvent être ponctuellement observées.

À proximité de cet ensemble mais sur un sol plus engorgé, il est possible d'observer un Pré tourbeux à paratourbeux à **Carvi verticillé** (*Trocdaris verticillatum*) et **jonc à tépales aigus** (*Juncus acutiflorus*). Les juncs dominent et la Calliergonelle cuspidée (*Calliergonella cuspidata*) est la seule mousse notable dans cet habitat ■



Laïche puce (*Carex pulicaris*)

La Laïche puce, une plante discrète et rare...

La Laïche puce (*Carex pulicaris* L.), est une plante discrète qui peut facilement passer inaperçue hors période de floraison. On l'observe ici dans les prés tourbeux du Mathé, accompagnée par la Scorzonère humble et la Molinie bleue. La population est très abondante, avec plusieurs centaines de pieds. L'espèce, encore relativement bien représentée sur les reliefs de l'Auvergne, est devenue très rare à basse altitude. Les populations du département de l'Allier ont considérablement régressé : plus de vingt localités étaient historiquement connues, moins d'une dizaine seulement a été confirmée après 1990. La tourbière du Mathé constitue donc une **zone refuge** pour l'espèce ■



La Mégaphorbiaie

De hautes plantes à larges feuilles...

Soustraite au pâturage, en bordure de ruisseau, une partie de la zone prairiale présente une mégaphorbiaie à **Scirpe des bois** (*Scirpus sylvaticus*). Cette végétation a la particularité d'être constituée de plantes relativement grandes et présentant de larges feuilles telles la **Salicaire commune** (*Lythrum salicaria*), le **Lycopo d'Europe** (*Lycopus europaeus*), la **Lysimaque commune** (*Lysimachia vulgaris*), la **Menthe aquatique** (*Mentha aquatica*) et la **Massette à larges feuilles** (*Typha latifolia*)...

Épuratrices naturelles des eau de surface, ce sont ces mêmes plantes qui sont aujourd'hui largement utilisées en assainissement collectif (lagunage) et individuel (phytoépuration). En Auvergne, la plupart des mégaphorbiaies jouxte des zones humides et, de ce fait, joue un rôle important de « zone tampon » pour le maintien voire l'amélioration de la **qualité de l'eau**. À moyen terme, ces végétations sont souvent colonisées par les saules et aulnes annonçant alors le retour de la forêt. Ainsi, la mégaphorbiaie sera pâturée tous les 5 ans pour la rajeunir et éviter sa fermeture. ■



Scirpe des bois
(*Scirpus sylvaticus*)



Lysimaque commune
(*Lysimachia vulgaris*)

Ripisylve & bois tourbeux

Quand la nature reprend ses droits...

Malgré la taille restreinte du site, les gestionnaires ont soustrait quelques zones boisées au pâturage. Laissées en libre évolution, ces zones boisées permettent l'expression d'une flore et d'une faune différentes des zones prairiales, enrichissant ainsi la biodiversité globale du site.

Un écrin boisé pour la Potentille des marais...

Le long du cours d'eau, un boisement marécageux dominé par l'**Aulne glutineux** (*Alnus glutinosa*) s'est développé en fond de vallon, sur un sol engorgé la majeure partie de l'année. Outre les laïches (*Carex echinata*, *Carex acutiformis*) et quelques plantes que l'on retrouve dans les mégaphorbiaies, de nombreuses plantes typiques des zones humides fleurissent le sous-bois marécageux telles l'**Iris des marais** (*Iris pseudacorus*), la **Morelle douce-amère** (*Solanum dulcamara*), la **Menthe aquatique** (*Mentha aquatica*), le **Dryoptéris des chartreux** (*Dryopteris carthusiana*) et le **Dryoptéris dilaté** (*Dryopteris dilatata*). Cette végétation boisée assure la **fixation des berges du ruisseau** et participe à la régulation des eaux de surface et à l'amélioration de leur qualité (épuration naturelle).

À quelques endroits, on remarquera le **Comaret des marais** (*Comarum palustre*), une plante que l'on retrouve également dans certaines tourbières du Massif central, devenue rare avec la modification ou la destruction des zones humides. En très forte régression dans l'Allier, cette plante demeure encore bien présente dans le reste de l'Auvergne ■



Comaret des marais
(*Comarum palustre*)

Prémices d'une tourbière boisée...

Au sein de la tourbière, à de rares endroits, des boisements spontanés se sont développés, d'abord sous l'apparence d'une Saulaie inondable à Laïche lisse (*Carex laevigata*) et Molinie bleue (*Molinia caerulea*), puis d'une Tourbière boisée minérotophile à Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) à Laïche lisse.

Comme la Lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles et à Sphaigne des marais, il s'agit d'un type de végétation bien présent dans l'ouest de la France et qui arrive ici en limite orientale d'aire de répartition. Outre le **Bouleau pubescent** et la **Bourdaïne** (*Frangula dodonei*), il est possible d'y observer quelques espèces caractéristiques comme la **Molinie bleue**, la **Petite Scutellaire** (*Scutellaria minor*), le **Jonc diffus** (*Juncus effusus*), la **Laïche lisse**, le **Dryoptéride des Chartreux** (*Dryopteris carthusiana*) ou le **Chèvrefeuille des bois** (*Lonicera periclymenum*)...

Les botanistes encouragent la préservation de cette **végétation devenue extrêmement rare en Auvergne** (une seule station dans le nord de l'Allier et une seconde dans le Bassin d'Aurillac) et reconnue d'intérêt communautaire prioritaire au niveau européen. Les jeunes arbres sont d'ailleurs, potentiellement, le support de petites mousses particulièrement rares en plaine tel l'**Orthotric pâle** (*Orthotrichum pallens*). C'est pourquoi, comme la ripisylve, ces petits bosquets tourbeux sont soustraits au pâturage et laissés en **libre évolution** ■



Dryoptéride des chartreux
(*Dryopteris carthusiana*)

Les pelouses sèches, une originalité botanique locale...

À l'inverse des prairies, les pelouses sont des milieux secs installés sur des substrats pauvres, et plus particulièrement sur le Mathé, sur des alluvions d'origines fluviale et lacustre (sables, graviers, galets et argiles). Rappelons, en effet, que le site se trouve sur la plaine alluviale de l'Allier qui, en des temps plus anciens, chariait d'énormes quantités de sédiments à l'origine des paysages que nous observons aujourd'hui. Cette diversité de sédiments et la variété des pratiques humaines ont donné naissance ici à trois types de pelouses...

Quand l'activité humaine facilite une végétation originale...

À l'est du site, une pelouse particulière s'est développée au niveau d'un **ancien site d'extraction de sable**. Rase et ouverte, la végétation est structurée par de nombreuses plantes annuelles ainsi que par des mousses et hépatiques, se développant sur des sols squelettiques, sableux, filtrants et acides. Outre les **Canches** (*Aira praecox*, *A. caryophylllea*), la **Cotonnière naine** (*Logfia minima*) et le **Micropyre délicat** (*Micropyrum tenellum*) qui dominent la végétation, on y observe des plantes particulièrement rares telles la **Mibore naine** (*Mibora minima*) ou encore la **Spargoute de Morison** (*Spergula morisonii*)...

Ce type de pelouse ressemble à celui observé sur les buttons de la Brenne dans le Berry et sur les sables régulièrement remaniés des terrasses fluviales et du lit majeur de la Loire moyenne. Dans le contexte actuel du val d'Allier et de ses abords immédiats, il s'agit vraisemblablement d'un type de **pelouse très rare** qui présente un intérêt patrimonial élevé. Mais il faut garder à l'esprit que cette flore, dont l'installation fut facilitée par l'extraction de sable, sera remplacée par une flore plus commune si aucune nouvelle perturbation ne vient **mettre à nu le sable** de manière occasionnelle ■



Cotonièrre naine
(*Logfia minima*)



Des pratiques agricoles garantes d'une biodiversité d'importance régionale...

Localisées sur les hauts de pente du vallon, dans la partie sud-ouest et sud-est du Mathé, deux autres pelouses particulières ont été identifiées par les botanistes.

La première, située au sud-ouest, occupe des sols secs, pauvres et convenablement drainés. Dominée par les graminées (Fétuque rouge, Agrostide capillaire, Flouve odorante...) et caractérisée par la présence de la **Danthonie décombante** (*Danthonia decumbens*) et la **Polygale commune** (*Polygala vulgaris*), on y trouve également des espèces des sols plus riches, d'ordinaire observées sur calcaire tels que le **Panicaut champêtre** (*Eryngium campestre*), la **Bugrane épineuse** (*Ononis spinosa*) ou encore le **Boucaje saxifrage** (*Pimpinella saxifraga*).

La deuxième se développe au sud-est du site, en situation de plateau, sur des sols minces plus ou moins sableux. Cette pelouse, plus haute que la précédente (plus de 35 cm de hauteur) et d'aspect graminéen, se voit largement dominée par l'**Agrostide capillaire** (*Agrostis capillaris*) et les touffes cespiteuses de la **Fétuque noirâtre** (*Festuca nigrescens*).

La flore de ces deux pelouses est conditionnée par l'**absence d'épandage d'engrais** ou de fumure et par un **pâturage ovin et/ou bovin** extensif. Sans le maintien de ces pratiques pastorales, des fourrés ou des peuplements denses de Fougère aigle viendraient amoindrir voire bouleverser, temporairement, la diversité végétale en place ■

Une plante rare dont le destin est entre nos mains : la Mibore naine...

Le Mathé abrite l'une des rares populations de Mibore naine (*Mibora minima*) de l'Allier, espèce typique des tonsures des milieux sableux que l'on peut observer d'ordinaire en bordure de rivière (Allier, Loire...). Cette espèce et la flore qui l'accompagne sont maintenues par les **tonsures et grattis causés par les lapins** et la petite faune. Mais leur pérennité est principalement liée à l'activité d'extraction de sables. Ainsi, un décapage du sol tournant, tous les cinq ans, est mis en œuvre par les gestionnaires pour permettre à cette espèce de continuer à subsister ■

Mibore naine
(*Mibora minima*)



Prairies et bocage

un élément identitaire du paysage local...

Essentiellement composé de prairies pâturées et bordé de haies, le Massif Central s'insère dans un paysage bocager identitaire de l'Allier. Bien que plus communs, ces milieux participent à la diversité globale du site et au fonctionnement d'autres écosystèmes.



Silène fleur-de-coucou
(*Lychnis flos-cuculi*)

Les prairies maigres, un atout pour la biodiversité...

Localisées au nord et au sud-ouest, les prairies pâturées maigres présentent un nombre plus important d'espèces que les pelouses, en raison d'un sol moins contraignant. Caractérisées par la **Crételle** (*Cynosurus cristatus*), ces prairies présentent une flore sensiblement différentes selon l'humidité du sol. Non loin des prés tourbeux, la variante sur sol humide héberge le **Jonc à tépale aigus** (*Juncus acutiflorus*), le **Silène fleur-de-coucou** (*Lychnis flos-cuculi*) ou encore la **Renoncule rampante** (*Ranunculus repens*) tandis que la variante sur sol sec, située près des pelouses verra apparaître le **Polygale commun**.

La richesse floristique de ces prairies est étroitement liée aux pratiques agricoles, en particulier à la fertilisation du sol. Un excès de fertilisation favorisera les espèces nitrophiles « gourmandes » et compétitrices telles les **orties** (*Urtica* sp.), les **patiences** (*Rumex* sp.) ou les **plantains** (*Plantago* sp.), au détriment d'espèces plus frugales et beaucoup moins banales. Ainsi, **plus une prairie est fertilisée, plus la diversité floristique est faible** ■



Cynosure crételle
(*Cynosurus cristatus*)

Imaginer le bocage de demain...

Le site est bordé par des haies constituées essentiellement de **Prunellier** (*Prunus spinosa*), d'**Aubépine à un style** (*Crataegus monogyna*) et ponctuellement de **Cytise à balais** (*Cytisus scoparius*), de **Rosier des chiens** (*Rosa gr. canina*), de **Noisetier** (*Corylus avellana*), de **Houx** (*Ilex aquilifolium*), de **Tamier commun** (*Dioscorea communis*), de **Chèvrefeuille** (*Lonicera periclymenum*) et de quelques jeunes **Chênes pédonculés** (*Quercus robur*).

Avec l'appui des gestionnaires, soixante mètres linéaires de haies ont été replantés tandis que l'ensemble des haies fait l'objet d'un entretien tous les deux ans. Encore jeunes, ces haies présentent déjà de **multiples intérêts**. Elles accueillent une faune diversifiée y compris de petits animaux utiles aux activités agricoles (faune insectivore, prédateurs de rats taupiers...). Elles jouent un rôle crucial dans la **protection de l'eau et des sols** (lutte contre l'érosion, filtration des matières en suspension et des polluants des eaux de ruissellement). Elles **abritent le bétail** contre les intempéries... Elle jouent également un **rôle culturel** indéniable en forgeant l'identité paysagère du bocage Bourbonnais.

Disséminés dans le bocage, les arbres de diamètre plus important, porteurs de micro-habitats pour les insectes et la petite faune (oiseaux, batraciens, reptiles, mammifères...), présentent un fort intérêt écologique, doublé d'un intérêt paysager et agronomique (ombrage pour les troupeaux). Au delà du refuge qu'ils apportent pour la faune sauvage, le maintien de ces arbres âgés permettra la dispersion de nouvelles semences qui, à terme, assureront le **renouvellement naturel de la haie**. Plus tard, quelques **arbres morts** permettront à des espèces particulières d'y vivre et de participer à l'établissement d'une chaîne alimentaire complète. Les cavités des vieux chênes assureront, par exemple, le refuge de **rapaces nocturnes** qui limiteront la prolifération des rongeurs dans les cultures ■



Charme, taillé en têtard
(*Carpinus betulus*)

Les espaces naturels sensibles du département de l'Allier

Conformément à la compétence qui est la sienne, le Conseil départemental de l'Allier développe une politique des espaces naturels sensibles (ENS) qui vise à préserver, gérer et ouvrir au public des sites emblématiques sur le plan de la biodiversité et des paysages.

Sur la base d'un important travail d'études et de concertation locale entrepris sous l'impulsion du Département, chaque ENS, quelles que soient ses caractéristiques ou sa superficie, devient un espace d'initiatives et d'actions, dont la mise en œuvre est rendue possible grâce à une forte implication des acteurs locaux : collectivités, associations, agriculteurs, partenaires techniques et scientifiques, habitants et autres usagers, etc...

Le réseau départemental des ENS et l'ensemble des actions développées ou soutenues plus largement par le Conseil départemental dans le cadre de cette politique, contribuent non seulement aux objectifs internationaux et nationaux de préservation de la biodiversité et des paysages mais sont aussi le théâtre de nombreuses initiatives en faveur de la sensibilisation des publics, tout en participant à la sauvegarde de l'identité du territoire et au renforcement de son attractivité ■

Ce guide a été réalisé d'après les études floristiques menées par le **Conservatoire botanique national du Massif central**, avec le soutien du Département de l'Allier, en particulier :

- GOUBET P., 2006. - *Compte-rendu de visite de placage tourbeux de Mathé Aubigny (Allier)*. Herbiers Universitaires de Clermont-Ferrand, non paginé.
- SEYTRE L. & HUGONNOT V., 2009. - *Diagnostic de la flore et des végétations du site de la tourbière du Mathé (Aubigny, Allier)*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Conseil général de l'Allier, 30 p.
- SEYTRE L., 2010. - *Analyse diachronique des végétations du site de la tourbière du Mathé (commune d'Aubigny, Allier)*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Département de l'Allier, 23 p.
- CEN Allier, 2012. - *Plan de gestion 2012-2016 de l'Espace naturel sensible du Mathé à Aubigny (03)*. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier \ Département de l'Allier, 59 p.
- RENAUX B., 2014. - *Suivi des végétations du site ENS du Mathé (Aubigny)*. Conservatoire botanique national du Massif central / Département de l'Allier, 32 et 49 p.

Rédaction et relecture : Philippe Antonetti, Stéphane Perera, Benoît Renaux, Juliette Tilliard-Blondel / CBN Massif central ; Clotilde Poutas / Département de l'Allier.
Crédits photographiques : Arnaud Descheemacker, Olivier Nawrot, Stéphane Perera, Clotilde Poutas, Benoît Renaux. **Conception graphique** : Stéphane Perera / CBN Massif central. Novembre 2015.

